



Le Ravelin

WWW.CAMARET.ORG | HIVER 2014 | N°3



JOYEUSES FÊTES À CAMARET !

PAGE 8-9

SÉCURITÉ : VIGILANCE ET PARTICIPATION CITOYENNE.

PAGE 12-13

COURS DU MIDI : LA NOUVELLE VIE DES PLATANES.

CAMARET EN ROBE DE LUMIÈRE POUR NOËL

La municipalité a décidé de renouveler en grande partie cette année les illuminations de Noël. Elles étaient trop sobres et ne donnaient pas une belle image de notre ville. Les nouvelles décorations qui viennent d'être posées envoient un message clair : celui d'une ville belle, dynamique et confiante dans son avenir. D'où qu'on vienne à Camaret pendant les fêtes, on tombera nécessairement sur ces nouvelles illuminations qui mettent notre ville en valeur. Pour la collec-

tivité, c'est une façon de se réjouir en commun de la période de fêtes. Noël, la famille, les amis, le jour de l'An, ce n'est pas seulement dans un chez soi confortable, c'est aussi dans la rue pour tout le monde, y compris pour ceux qui malheureusement restent seuls. Et tant mieux si cela permet aussi d'accompagner le développement économique local ! Nos commerçants nous rendent bien des services. En échange, la collectivité est heureuse de leur donner ce coup de pouce.

Adjointe à la culture et aux animations, Elvire Teocchi explique que « *les décorations ont été choisies avant tout pour mettre en valeur le patrimoine de Camaret* ». L'activité commerciale profitera elle aussi de ces nouvelles décorations que la ville a voulu peu consommatrices d'électricité puisque les veilleuses sont remplacées par des diodes électroluminescentes très économiques à l'usage. Leur acquisition sera par conséquent rapidement amortie. ★





Chers Camarétois,

Au même titre que les autres collectivités locales, Camaret est confrontée au défi d'améliorer la qualité du service rendu au public avec une contribution moindre de l'Etat. Dans ce contexte difficile, les communes ont gagné une bataille en obtenant le maintien du fonds de soutien aux rythmes scolaires que le gouvernement avait l'intention de supprimer. Les activités proposées à nos enfants dans le cadre de cette réforme qui nous a été imposée resteront donc gratuites à Camaret.

Cette bonne nouvelle ne dispense pas pour autant la commune d'intensifier ses efforts visant à économiser l'argent du contribuable. D'ores et déjà, la municipalité a engagé une campagne d'isolation des bâtiments publics.

Parallèlement, nous avons lancé le processus de renégociation des contrats et de mise en concurrence des fournisseurs d'énergie. Pas tous seuls. Afin d'obtenir les meilleurs tarifs, Camaret a groupé autour d'elle d'autres collectivités : la ville de Bollène et son CCAS, Piolenc et Vaison-la-Romaine. Isolés, nous n'étions qu'un petit client. Réunis, nous atteignons la taille critique pour négocier en position de force.

Les économies ainsi réalisées ne visent pas uniquement à assainir les finances de la commune. Réinvesties dans la réalisation de nouveaux équipements, elles

concourent au dynamisme de notre ville et à l'amélioration du cadre de vie quotidien des Camarétois.

Les travaux d'aménagement du tour de ville vont ainsi reprendre dès le printemps 2015. Comme je m'y étais engagé, nous avons sollicité l'avis des Bâtiments de France avant de valider le projet. Contrairement aussi à la précédente municipalité, nous lançons une grande concertation qui aboutira fin janvier à une présentation publique. La ville tiendra compte évidemment de l'avis et des remarques des uns et des autres.

A côté de cet investissement de plusieurs centaines de milliers d'euros, la municipalité a décidé d'aménager un logement d'accueil d'urgence au premier étage de l'ancien centre médico-social situé à droite du Ravelin. La création de ce logement de 70 m² répond à une demande malheureusement pressante.

En ce temps de l'Avent, temps précieux pour les familles, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et j'espère vous retrouver le 15 janvier à l'espace Roussière pour vous présenter mes vœux pour la nouvelle année 2015.

Bien cordialement,

Philippe de Beauregard
Maire de Camaret-sur-Aigues

MARCHÉ NOCTURNE EXCEPTIONNEL

Samedi 20 décembre de 17h à 21h

Salle polyvalente de la salle Roussière.

Avec la participation des forains du marché du mercredi.

Vin chaud et châtaignes grillées.

Navette gratuite pour les personnes âgées :
04 90 37 22 60

Sommaire

Le préfet à Camaret	Page 4
Inauguration.....	Page 6
Du nouveau pour les associations	Page 7
Vigilance citoyenne	Pages 8-9
Zoom sur...Les platanes du tour de ville	Page 12
Adressage : ce qui va changer	Page 14
Vie au village	Page 20
1914/1918 - Cent ans	Page 21

RYTHMES SCOLAIRES



LE PRÉFET DE VAUCLUSE POUR LA 1^{ÈRE} FOIS À CAMARET DANS UN CADRE MUNICIPAL

Le Préfet de Vaucluse, Yannick Blanc et le Maire de Camaret-sur-Aigues, Philippe de Beauregard, ont paraphé le 6 octobre à l'Hôtel de Ville le Projet Éducatif Territorial de Camaret mis en oeuvre dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Ils étaient accompagnés pour la circonstance par le Directeur académique des services de l'Éducation nationale, Dominique Beck, l'inspecteur de l'éducation nationale, Erick Le Floc'h et le Président de la CAF de Vaucluse, Georges Boutinot, qui sont partie prenante du dispositif. Devant les élus, les directeurs d'écoles, les animateurs du centre de loisirs et les Atsem, le maire a insisté sur la nécessité d'évaluer rapidement l'efficacité du dispositif et d'apporter les ajustements qui s'avèreraient nécessaires. Le Préfet de Vaucluse, qui effectuait son premier déplacement à Camaret dans un cadre municipal, a promis d'organiser une réunion à ce sujet en début d'année prochaine.

Par ailleurs, on vient d'apprendre que la participation forfaitaire de l'Etat de 50 € par enfant, qui avait été supprimée dans le projet de loi de finances 2015 présenté par le gouvernement, a été rétablie pour l'année scolaire 2015/2016. La pérennité de ce fonds n'est cependant pas garantie. Actuellement, et dans l'attente des versements promis par la Caf et l'Etat, l'organisation des activités périscolaires coûte à la collectivité environ 150 € par enfant. ★



L'atelier boxe proposé chaque mardi jusqu'à la fin de l'année aux enfants des écoles dans le cadre des TAP a lieu au centre de loisirs. C'est un militaire de l'escadron de protection de la base aérienne, le sergent Arnaud Nicolas, qui assure bénévolement cette initiation. L'instructeur espère renouveler l'expérience l'année prochaine.



Le Jiu-jitsu brésilien est un sport de combat dérivé de techniques de Judo et de ju-jitsu qui ont été importées au Brésil dans les années 1920. Il a traversé depuis l'Atlantique et vient de débarquer au dojo de Camaret où il est enseigné par 2 animateurs diplômés (Vincent Colli et Adriano Cruz). Le Jiu-jitsu s'adresse à tous, hommes, femmes et enfants, de 7 à 77 ans et plus. **Renseignements au dojo (chemin des Combes) tous les samedis de 10h à 12h et au 06 19 95 08 96.**

MARCHÉ NOCTURNE EXCEPTIONNEL

Samedi 20 décembre - 17h à 21h

Salle polyvalente de la salle Roussière. Avec la participation des forains du marché du mercredi : poissonnerie, fromagerie, volailles, œufs, fruits, légumes, épicerie, olives préparées, paëllas, gaspachos, bonbons, friandises, bijoux fantaisie, aiguiseur... Vin chaud et châtaignes grillées.

Navette gratuite pour les personnes âgées : 04 90 37 22 60

FAIRE SON MARCHÉ À CAMARET

Après plusieurs années d'éclipse, Camaret a enfin retrouvé son marché ! Le rendez-vous du mercredi matin s'impose peu à peu dans les habitudes des Camarétois.

On y trouve des produits frais et de qualité, on en apprécie les bonnes odeurs et on se régale des couleurs. Mais on y va aussi pour le sourire, la bonne humeur et la poignée de mains. Faire son marché, c'est l'occasion de croiser de vieilles connaissances, d'échanger les dernières nouvelles, et tout simplement pour certains de sortir de chez soi. Relancé fin septembre après une longue interruption, le marché hebdomadaire de Camaret doit sa renaissance à l'audace d'une poignée de forains qui ont accepté de courir le risque. Il a pris depuis son essor et l'offre continue de s'étoffer. Ce sont désormais plus de 10 commerçants qui se retrouvent chaque mercredi matin sur la portion du cours du Nord qui longe la maison Bèque. Succès aidant, des commerçants camarétois sont venus rallonger la liste. C'est le cas de la boucherie Viallant (qui propose ses poulets rôtis à la broche) et de l'épicerie La Farigoule de Serge Leydier, qui fait des prix. Les autres ont noté une hausse de fréquentation les jours de marché. Preuve supplémentaire que tout le monde y trouve son compte : les forains ont demandé à la ville l'autorisation de tenir un marché exception-

nel à l'approche des fêtes, samedi 20 décembre ! La clientèle camarétoise a d'emblée réservé un excellent accueil aux commerçants qu'Olivier Fache retrouve chaque mercredi. Le placier municipal va aussi chercher près de chez eux avec le minibus de la commune les seniors qui le souhaitent. Un coup de téléphone passé la veille à la mairie suffit pour réserver sa place gratuitement : 04 90 37 22 60.

Retrouvez sur le marché de Camaret :

- Poissonnerie
- Marchand d'olives
- Marchand de bonbons - un mercredi sur deux
- Stand de paëlla, fideua et gaspacho - un mercredi sur deux
- Fromages
- Volailles et œufs fermiers
- Rôtissoire - poulets à la broche
- 2 marchands de fruits et légumes
- Rémouleur (depuis le 26 novembre)
- Chaussures



Jean-Paul Bressy



Les volailles de la Reine des Oeufs Coque



Marine Delarbre



La Cigale de Mer enchantera votre assiette !

AMÉNAGEMENT URBAIN

LE PARC ABBÉ JOSEPH PERSAT, CURÉ DE CAMARET DE 1952 À 1959, A ÉTÉ INAUGURÉ LE 5 NOVEMBRE



Tout le monde se souvient qu'il y a seulement 18 mois le parc Abbé Joseph Persat, que longe le chemin Battu, n'était encore qu'une friche sur laquelle les enfants du village venaient taper le ballon.

C'est l'association des catholiques qui a reçu ce terrain en legs. Elle en est donc toujours propriétaire, et on peut la féliciter d'avoir scrupuleusement observé pendant toutes ces années le vœu de la donatrice qui souhaitait qu'il ne soit pas transformé en parking. Le bail emphytéotique signé en 2010 entre la municipalité et l'association des catholiques reprend d'ailleurs ce vœu. Dès lors, chacun comprend que les possibilités d'aménagement étaient plus que réduites. Cette place a trouvé son utilité avec la création du cheminement piéton qui relie désormais le chemin Battu, dont le trottoir a été élargi, à la place Saint-Andéol, pour laquelle la commune mène une réflexion approfondi.

Ce bref historique explique le choix de la municipalité de donner à cette place le nom d'un ancien curé de Camaret, l'abbé Joseph Persat, qui s'est entièrement dévoué à ses paroissiens de 1952 à 1959.

L'abbé Persat avait une personnalité charismatique. Ceux qui l'ont connu évoquent son souvenir avec émotion. A une époque où les petites commu-

nes étaient durement frappées par l'exode rural, l'abbé Persat avait fait du presbytère un lieu convivial où les familles en difficulté pouvaient trouver un accueil provisoire et les plus démunis un peu de réconfort et des rudiments de formation professionnelle. L'ecclésiastique a poursuivi son œuvre à Avignon, puis au Mas de Carles, à Pujaut, qu'il a fondé et dont il s'est occupé jusqu'à sa mort en 1995. C'est donc justice de rappeler que l'abbé Joseph Persat n'était pas qu'un homme généreux, mais avant tout un homme d'Eglise qui était guidé par sa foi. Cet oubli fâcheux est aujourd'hui réparé.

Le coût total des travaux d'aménagement du parc s'élève à 334.000 € TTC, y compris les aménagements supplémentaires récemment réalisés par Eiffage pour faciliter l'évacuation des eaux de pluie grâce à la création d'un puits perdu supplémentaire et d'une noue dont on peut d'ailleurs constater l'efficacité puisqu'en dépit des fortes pluies récemment tombées il n'y a plus d'inondation à cet endroit. Sur ce dossier, le Conseil régional Paca a été sollicité pour une

subvention de 94.000 €. Le montant réel supporté par les Camarétois est donc de 240.000 € TTC. ★



DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF

LA VOIX DE CAMARET PORTE DÉSORMAIS JUSQUE DANS LE GARD !



La municipalité camarétoise a signé un accord de partenariat avec Mix La Radio Etudiante diffusée sur 89.5 FM dans un rayon de 30 km autour d'Orange et écoutée notamment dans les bus de transport scolaire et de nombreux commerces, y compris à Camaret.

Responsables d'association, vous avez maintenant la possibilité d'annoncer vos événements gratuitement. Animations, rencontres, sorties, lotos, assemblées générales, ou n'importe quelle annonce qui vous tient à cœur : les messages concernant Camaret seront diffusés quatre fois par jour pendant cinq jours aux heures de grande écoute, soit vingt passages hebdomadaires !

Quand ?

Pour annoncer vos événements, rien de plus simple : il vous suffit d'adresser vos communiqués à Radio Mix, au plus tard 72 heures avant la date de diffusion souhaitée. Prévoyez large : une semaine n'est pas de trop pour annoncer un événement.

A qui ?

Vous devez adresser vos communiqués à votre correspondante unique Radio Mix, Noëlle Lambert, à l'adresse mail suivante : noelle.steph@sfr.fr. Si vous n'avez pas internet, vous pouvez téléphoner au 06 23 88 30 19. Vous n'avez pas besoin de passer par la mairie ni de solliciter son accord.

Comment rédiger les messages ?

Assurez-vous que votre message répond à la règle des cinq : Qui, Quoi, Quand, Où, Comment ? Ne vous préoccupez pas de la forme : vos messages seront enregistrés, habillés et personnalisés par une animatrice radio voix-off professionnelle.

Un service gratuit

La diffusion de messages associatifs est un service payant offert gratuitement aux associations par la ville. Les associations n'ont donc rien à payer, ni à la commune, ni à la radio.

Pour toute question, contactez le service communication de la Ville de Camaret-sur-Aigues :

- 04 90 37 22 60
- jean.brisset@camaret.org.

N'hésitez pas à demander une parution sur nos autres supports de communication : le magazine municipal « *Le Ravelin* » (tous les trois mois), le site Internet www.camaret.org et la page Facebook de Camaret.

Actualités, animations, vie économique et associative, documents administratifs...

Trouver la bonne info, c'est facile :



www.camaret.org



Facebook

<http://www.facebook.com/pacamaret>



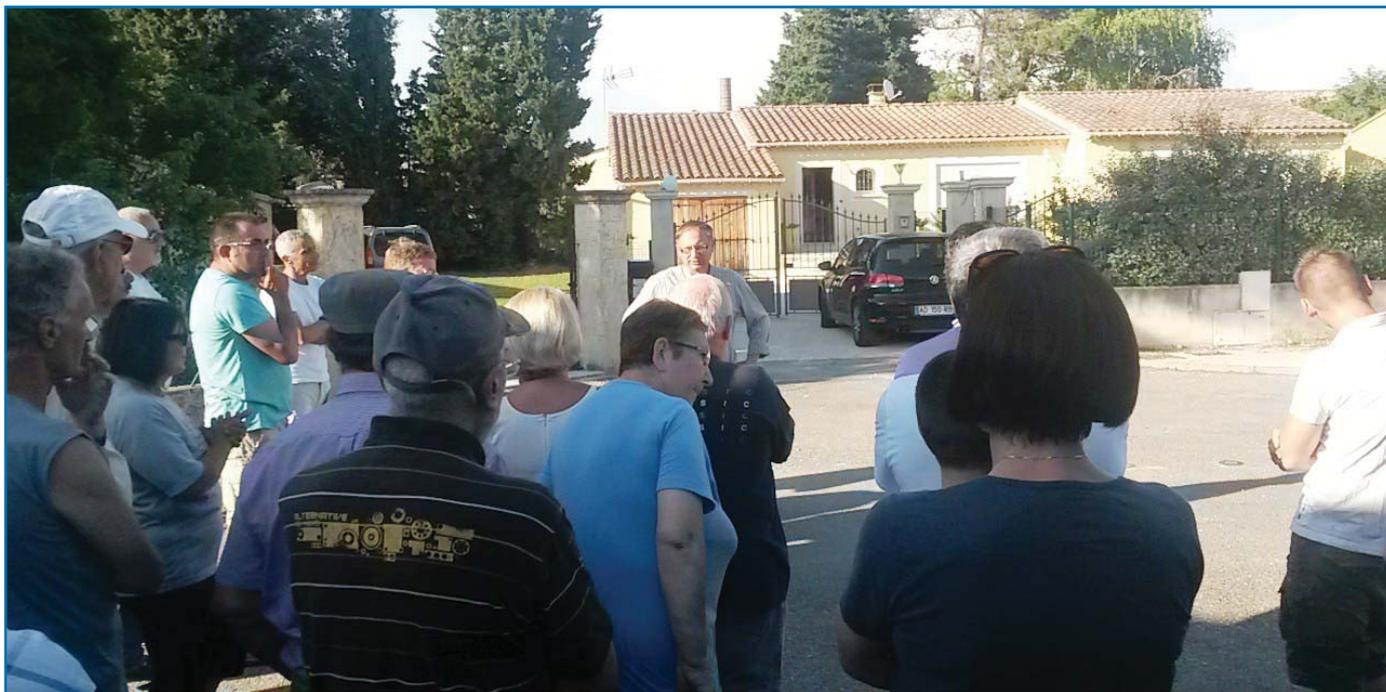
Le Ravelin

Une question ? accueil@camaret.org - Un interlocuteur ? 04 90 37 22 60

PARTICIPATION CITOYENNE

DES RÉSEAUX DE VIGILANCE SE METTENT EN PLACE À CAMARET

Le Conseil municipal du 23 octobre a adopté la mise en œuvre à Camaret de la participation citoyenne. Avec ce dispositif auparavant connu sous le nom de voisins vigilants, la municipalité se dote d'un nouvel outil efficace de lutte contre la délinquance.



La participation citoyenne, un réseau de vigilances qui repose sur chacun de nous.

Commune de
CAMARET-SUR-AIGUES



**PROTECTION
PARTICIPATION
CITOYENNE**

EN LIAISON IMMÉDIATE
AVEC LA GENDARMERIE NATIONALE

Des panneaux de ce type seront prochainement installés aux entrées de Camaret pour signaler la mise en œuvre de la participation citoyenne.

Le protocole sera prochainement signé par le maire de Camaret, Philippe de Beauregard, avec les représentants de l'Etat.

Une dizaine d'habitants de la commune se sont d'ores et déjà portés volontaires pour être référents dans les premiers quartiers participants. Leur rôle : être attentifs à l'environnement. Il ne s'agit pas de jouer les Rambo mais de repérer les comportements suspects et de les signaler à la brigade afin de déjouer les plans des cambrioleurs.

Il est apparu nécessaire à la municipalité de mettre en œuvre ce dispositif sur l'ensemble du territoire de la commune de Camaret-sur-Aigues.

Dans un premier temps, la participation citoyenne sera circonscrite à un large périmètre situé au nord-ouest de la commune, délimité au sud par le chemin de la Chapelle et la rue Jean-Henri Fabre et, à l'est, par la rue Buisson. Neuf lotissements et un grand nombre de maisons individuelles sont concernés par ce dispositif qui sera ensuite progressivement étendu.

Adopté à l'unanimité

Le principe de la participation citoyenne a été adopté à l'unanimité des votants. Seuls les quatre élus socialistes se sont abstenus sur ce dossier.

Les autorités comptent ainsi favoriser l'émergence de réseaux de solidarité de proximité qui leur permettront de mieux cibler leurs interventions. Au premier maillon de cette chaîne de vigilance, se trouvent les référents. Connus, appréciés, bien impliqués dans la vie de leur quartier, ils signalent au 17 les faits suspects dont ils sont témoins ou que leur ont rapporté leurs voisins. Si ceux-ci ne l'ont pas déjà fait, ils

donnent l'alerte. Une fois celle-ci lancée, la gendarmerie et la police municipale interviennent.

Le dispositif est complémentaire de la mission des forces de l'ordre dans la lutte contre les phénomènes de délinquance. En aucun cas il n'a pour vocation de se substituer à l'action de la gendarmerie et de la police municipale. L'organisation de patrouilles et, *a fortiori*, toute intervention sont donc exclues. ★



Caméra de vidéo-protection à 360°

3 nouvelles caméras

La municipalité a décidé de porter de 8 à 11 le nombre de caméras du réseau de vidéo-protection de Camaret. Trois nouvelles caméras seront donc prochainement installées. Les deux premières au croisement de l'avenue Fernand Gonnet et de l'accès au parking Patiol sud, la troisième cours du Nord, à proximité de l'intersection avec l'avenue des Princes d'Orange. Ces emplacements ont été choisis en priorité pour assurer la surveillance des commerces du cours du Nord et pour « piéger » les voleurs qui ciblent les véhicules en stationnement.

Ces nouvelles caméras viendront en renfort au début de l'année prochaine des sept caméras dôme qui filment à 360° les abords de la mairie, de l'église, de l'espace Roussière, du boulodrome, du dojo, du parking de la Clavonne et de celui du Patiol, ainsi que la caméra fixe du tennis.

A noter : les images ne sont visionnées que sur réquisition des autorités et leur conservation est limitée à 10 jours. Le respect de la vie privée est ainsi garanti.

ZOOM SUR... LES TRAVAUX D'ENTRETIEN



Reprise de peintures dans les espaces de circulation de la salle Roussière, aménagement d'un trottoir pour les personnes à mobilité réduite devant la statue de la Vierge, travaux de nettoyage de la tour sarrasine, surélévation de la dalle technique de la salle de projection du cinéma, nettoyage et faucardage d'un ruisseau dans la zone artisanale, entretien de la fontaine de la place Travaco-Siccomario... Les services techniques de la commune sont à pied d'œuvre tous les jours pour améliorer le quotidien des Camarétois.

NOUVELLES DE LA PAROISSE

LE PÈRE PASCAL MBAMBA



Le père Pascal Mbamba est bien connu des Camarétois puisqu'il était jusqu'en septembre le vicaire du père Apollinaire Onanéna, parti depuis pour Sainte-Cécile-les-Vignes. Le père Mbamba est depuis

cette date le nouveau curé du secteur inter-paroissial de Camaret, qui regroupe aussi Violès, Travailan et Sérignan. Il est également prêtre référent pour les écoles catholiques du secteur de Camaret. A ce titre, il anime des rencontres de découverte et d'approfondissement de la foi avec les élèves de l'école Saint-Andéol. Ordonné prêtre le 29 novembre 2009 dans son pays d'origine par l'évêque du diocèse d'Edéa, au Cameroun, distant d'une soixantaine de kilomètres de Douala, le père Mbamba s'est également occupé d'un collège avant d'être envoyé en mission en France en août 2013. Jeune (il vient de fêter ses 43 ans), le père Mbamba est assisté par le père Gabriel Hervy pour la célébration des messes du secteur.

Contacter le père Pascal Mbamba :
04 90 37 22 15. Courriel : sectpar-camaret@club-internet.fr.

Contacter les responsable de l'aumônerie: 0777913654 et 0660703885.

Presbytère : 1, cours du Levant - BP15 - 84850 Camaret-sur-Aigues.



CHAPELLE SAINT-ANDÉOL : RÉVISION DE TOITURE

Les employés municipaux inspectent régulièrement la toiture de la chapelle Saint-Andéol comme celle de tous les bâtiments publics. Le vent (probablement aidé par l'habitude de certains jeunes d'escalader le toit) avait décroché des tuiles. Elles ont été remplacées le 2 octobre.

CONCERT DE NOËL

Traditionnel, mais non moins apprécié, le concert de Noël de la chorale camarétoise Au Choeur des Vignes, sous la direction de G. Leturcq, avait invité cette année à l'accompagner le très bel ensemble Le Choeur des Collines, dirigé par S. Abbès, et la pianiste virtuose Audrey Sauvet.

Parfois trop discret au goût des chanteurs, le public était cette fois au rendez-vous de ce très beau concert le dimanche 30 novembre à l'église Saint-Andéol.

VOIRIE

CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT LA SÉCURITÉ

Chemin de Vacqueyras

A la hauteur du lotissement Les Cantarelles, la municipalité a fait installer l'éclairage public. La sécurité des piétons se trouve ainsi renforcée. L'entreprise Bouygues a réalisé les travaux pour un montant de 43.600 € TTC.

Chemin de la Dame

Après la modernisation de l'assainissement et la réfection de la bande de roulement, réalisés conjointement avec l'intercommunalité, les services techniques de Camaret ont installé des chicanes afin d'inciter les automobilistes à réduire la vitesse.

Le passage des engins hors gabarit, notamment en période de vendanges, reste cependant possible grâce à la pose de plots amovibles.



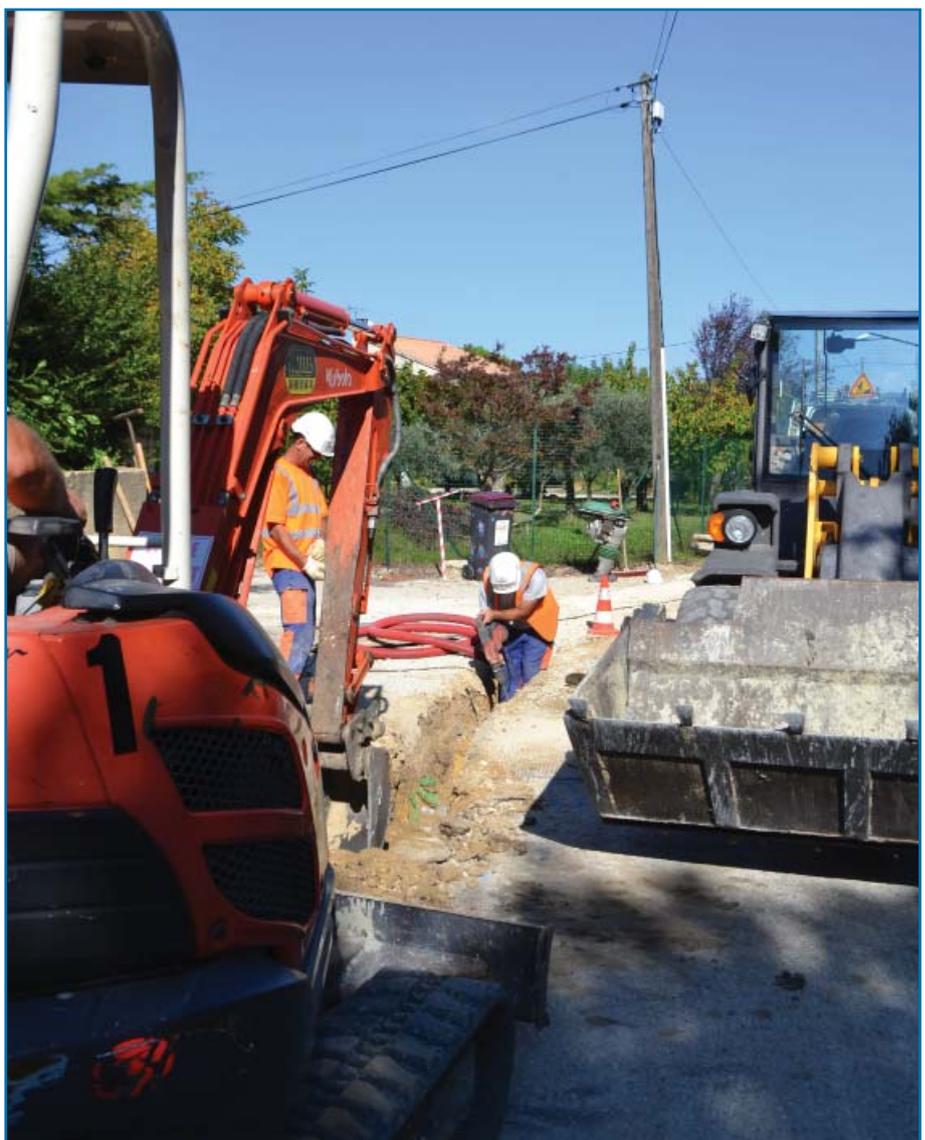
Chemin de la Dame, les chicanes forcent les automobilistes à réduire leur vitesse.



L'éclairage sécurise le lotissement Les Cantarelles.



Un éclairage efficace et élégant.



Chemin de Vacqueyras, la pose de l'éclairage a nécessité d'importants travaux d'enfouissement du réseau.

RÉAMÉNAGEMENT DU TOUR DE VILLE

TOUS LES PLATANES SAINS SERONT SAUVEGARDÉS

C'était un souhait de la nouvelle municipalité et tous les Camarétois l'espéraient. C'est désormais une certitude : la plupart des platanes seront épargnés par les prochaines phases des travaux de réaménagement du tour de ville.

Sauf deux arbres jugés dangereux, le premier situé à l'angle de l'agence immobilière, l'autre à côté de la terrasse du café Le Siècle, l'état sanitaire des platanes du cours du Midi est en effet satisfaisant. Assez en tout cas pour envisager leur conservation. C'est la conclusion d'un rapport d'expert qui vient d'être remis à la ville par le cabinet B.G. Consultant.

L'étude phytosanitaire a porté à la fois sur l'état sanitaire des platanes et sur leur résistance mécanique. Elle est très rassurante et confirme

que leur conservation est tout à fait envisageable à condition de « limiter les tensions sur les troncs et les branches charpentières ». Autrement dit, il faudra « éliminer le plus possible les branches dépérissantes, nécrosées, ou présentant des faiblesses mécaniques et réduire au maximum les dépôts de houppier pour certains ».

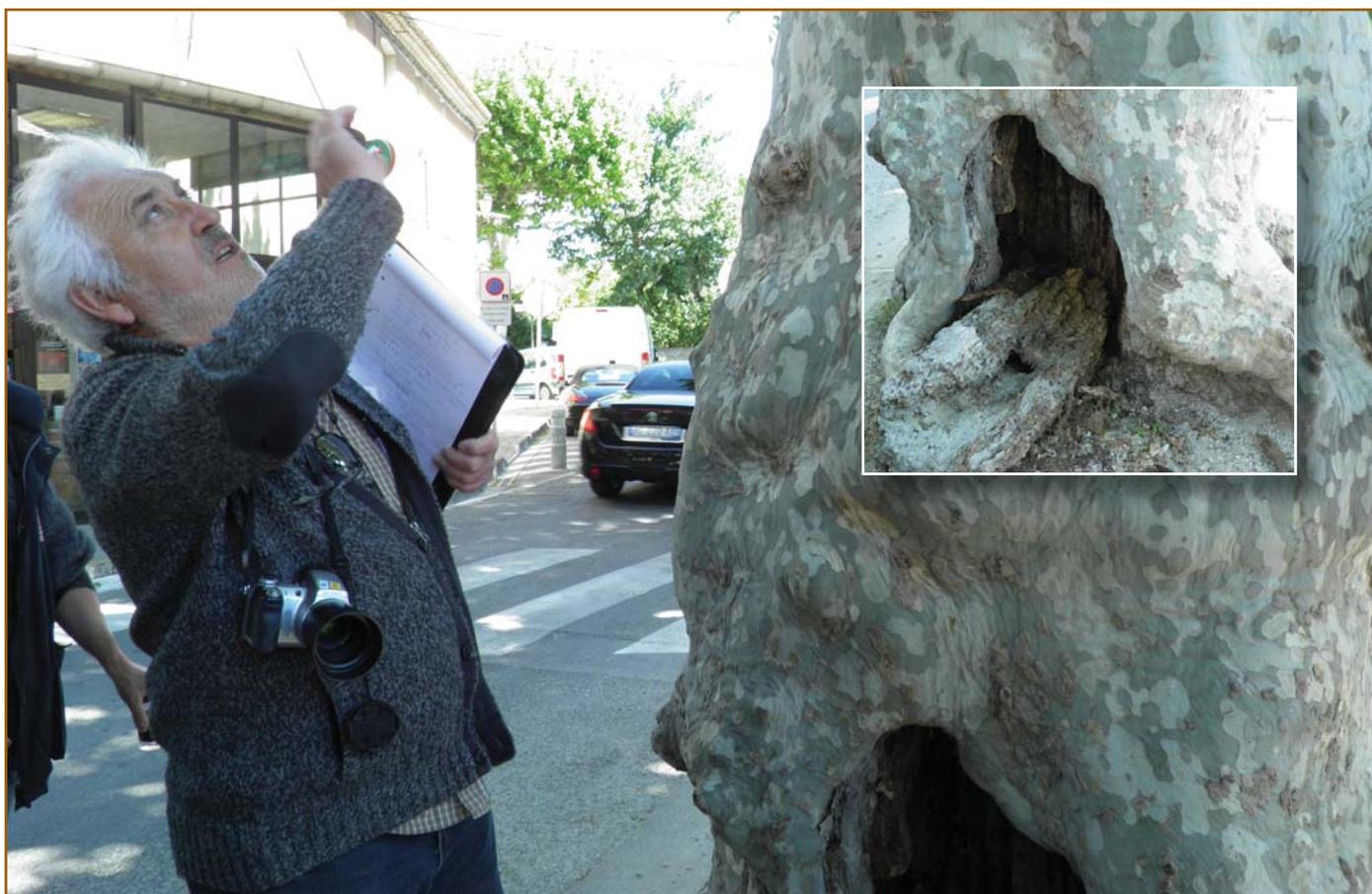
A cette réserve près, et en dépit de leur âge, l'état sanitaire des platanes du cours du Midi et du cours de Levant est « globalement correct et de façon homogène ». Le rapport ajoute

que « le feuillage est sain » et que « la protection régulière contre les maladies et les ravageurs du feuillage » mis en œuvre ces dernières années a eu « des effets positifs mesurables ». Enfin, sur le plan mécanique, l'expertise souligne que ces arbres « ne présentent actuellement aucun danger majeur important », même si « quelques précautions sécuritaires doivent être prises pour certains d'entre eux ».

Cette étude effectuée au printemps a conclu également au bon état général des arbres du cours du Levant.



Les travaux d'aménagement respecteront le caractère provençal du cours du Midi.



C'était un bel arbre, mais il est devenu dangereux. Le platane situé à l'angle de la terrasse de « Chez JB » est entièrement creux. Les charpentières sont, elles aussi, fortement altérées.

Trois des quatre platanes du cours du Nord présentent en revanche des signes d'altération importants qui entraîneront leur abattage au moment des travaux, mais ils seront remplacés par des sujets de même essence de taille déjà conséquente et résistants aux maladies.

Les platanes du cours du Couchant étaient eux aussi pour la plupart malades et c'est pour cette raison que la commune s'est résignée à les abattre. On regrette toutefois qu'ils aient été remplacés par des

arbres très jeunes, et donc de trop petite taille, ce qui a compromis pour de longues années l'aspect provençal de cette partie du tour de ville. Le choix de micocouliers était

également discutable : cet arbre est certes d'origine méridionale, mais il n'a pas la majesté du platane et son feuillage n'offre pas le même ombrage. ★

Réunion publique

Une réunion d'information sur les prochaines phases des travaux d'aménagement du tour de ville sera organisée dans le courant du mois de janvier 2015. Tous les aspects du projet seront présentés à cette occasion, ainsi que le calendrier prévisionnel du chantier. La phase finale des travaux est estimée à 700.000 € environ. Elle prévoit :

- la reprise du réseau d'eaux pluviales et de la voirie très dégradée sur le cours du Midi (fin de la partie Est), le cours du Levant, et le cours du Nord avec poursuite d'une zone 30 km/h pour sécuriser les déplacements doux,
- la création d'une circulation piétonne réglementaire qui offrira aux personnes à mobilité réduite l'espace libre nécessaire à leur déplacement,
- le maintien du nombre de places de stationnement,
- l'aménagement de l'intersection tour de Ville / rue Marie Curie,
- l'aménagement de l'espace environnant la Tour Sarrasine,
- l'implantation de végétaux en dehors des circulations piétonnes,
- l'éclairage approprié et réglementaire.

TECHNIQUES DE TAILLE

Quoique pratiquée de façon traditionnelle sur les platanes, la taille en tête de chat est désormais écartée au profit de la taille sur prolongement. Cette technique consiste à raccourcir toutes les branches qui partent des charpentières, parfois jusqu'à un mètre.

ÉCONOMIE

L'ADRESSAGE EST DEVENU UN ENJEU

Avoir la bonne adresse est nécessaire pour recevoir correctement son courrier. Mais pas seulement : derrière la nouvelle numérotation qui commencera début 2015 à Camaret se cachent aussi des enjeux économiques et territoriaux considérables.



Si votre correspondant n'a pas reçu votre courrier, ou s'il lui est parvenu en retard, c'est peut-être parce que vous l'avez mal affranchi, mais plus vraisemblablement parce que son adresse est imprécise. Et si c'était également votre cas ?

En zone rurale, mais aussi dans les milieux urbains densifiés comme dans les zones d'activité, la précision de l'adresse facilite le travail du facteur. Devis, contrats, factures, démarches commerciales, courriers de l'administration, correspondance des entreprises, invitations, ca-

deau de la grand-mère, déclaration d'amour... De la qualité de l'adressage dépend toute une économie, et davantage encore ! Les services de secours, les livreurs, les sociétés de services à la personne ont besoin d'adresses précises pour réaliser leurs interventions rapidement.

Le boom du e-commerce et des services à la personne a rendu plus que jamais nécessaire en effet la géolocalisation précise des lieux d'habitation. C'est même devenu un point clé de l'attractivité économique et touristique des territoires. Pour y parvenir, la Poste, à la demande de la ville, entreprend donc à partir du début 2015 la révision de l'adressage.

L'ensemble du territoire de la commune est concerné. Mais cela ne signifie pas nécessairement que vous allez changer d'adresse. Si celle-ci est correcte, vous la conserverez.

Le chiffre

5.040 €^{TTC}

C'est le montant de la prestation de La Poste pour la modification de l'adressage.

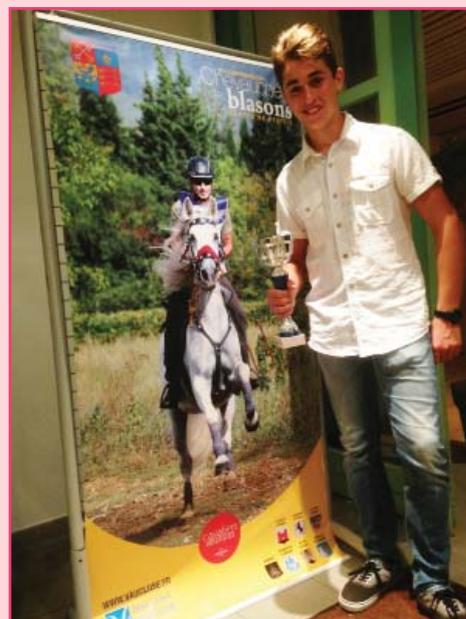
À noter

- Toutes les modifications d'adresse seront réalisées gratuitement.
- Les plaques de numéros vous sont offertes par la commune.

Si elle est imprécise, La Poste vous attribuera un nouveau numéro. Selon les cas, une nouvelle dénomination de voie peut également s'avérer nécessaire. Vous serez alors personnellement prévenu. ★

BRAVO NICOLAS !

Il avait le sentiment d'avoir bien réussi, mais il ne s'attendait pas à être sacré « meilleur plus jeune cavalier masculin » de la Chevauchée des Blasons. Le jury réuni vendredi 10 octobre à Cheval-Blanc l'a distingué pour son respect des consignes et pour sa régularité tout au long du concours. Au classement général, Nicolas, qui participait à 15 ans à sa première Chevauchée des Blasons sous les couleurs de Camaret, termine 25^{ème} sur 166 participants de tous âges.





SCOLARITÉ

POUR VOS ENFANTS, L'AIDE AUX DEVOIRS

Depuis la rentrée, les études surveillées sont remplacées par de l'aide aux devoirs dispensé par les animateurs du Centre de Loisirs dans le cadre du Pass'Temps (accueil périscolaire).

Jusqu'à présent, les études surveillées étaient encadrées à l'école après les heures d'enseignement. Les parents qui désiraient que leurs enfants révisent leurs leçons sous la surveillance de leurs professeurs avant de rentrer à la maison devaient acquitter un ticket d'étude facturé 2,30 €. Avec la nouvelle formule, les enfants bénéficient en plus d'une aide aux devoirs, c'est à dire d'un temps où ils profitent des conseils et de l'expérience de leurs animateurs. L'accueil périscolaire est facturé de 1,50 € à 2 € en soirée. ★

Renseignements : 04 90 37 22 60.

BULLETIN D'INSCRIPTION À L'AIDE AUX DEVOIRS

Nom et prénom de l'enfant.....
Je souhaite que mon enfant fasse des devoirs au centre de loisirs

OUI

NON

Les jours suivants :

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

Date

Signature

Bulletin à retourner au centre de loisirs.
courriel : gareauxenfants@camaret.org | Tél. : 04 90 46 53 47

RESTAURATION SCOLAIRE

LA COMMUNE PROLONGE DE SIX MOIS LE MARCHÉ AVEC ELIOR

Le marché de restauration scolaire signé pour un an fin 2013 par la précédente municipalité, a-t-il été correctement négocié ?

La question est posée. La société Elior vient en effet d'informer la commune qu'elle était confrontée à de sérieuses difficultés du fait d'une mauvaise estimation initiale du coût de revient des repas... En conséquence, l'entreprise a averti

la commune qu'elle était contrainte d'arrêter ses prestations au 1^{er} janvier 2015 !

De fait, compte-tenu des contraintes imposées, l'analyse a démontré que la proposition d'Elior était anormalement basse. Pire : non seulement Elior ne fait pas de bénéfice, mais elle perd de l'argent sur chaque repas servi. La commune a donc été obligée de

renégocier en urgence une prolongation du marché jusqu'au 30 juin 2015. La continuité et la qualité du service public seront donc assurées jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les tarifs des repas restent inchangés.

Ce délai permettra à la collectivité de préparer dans de bonnes conditions un nouveau marché de restauration collective. ★

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

RÉUNIONS DE QUARTIER : ET APRÈS ?

Supprimer le double-sens ou poser un ralentisseur. Lionel Muret, adjoint au maire, et Jean-Luc Da Costa, Conseiller municipal, ont directement posé la question aux riverains.



Lionel Muret, adjoint à la sécurité, et Jean-Luc Da Costa, délégué à la vidéo protection et à la prévention de la délinquance, sont allés à la rencontre des riverains du quartier de la crèche pour évoquer les problèmes que pose l'intersection du chemin des Combes et de la rue Marie Curie. Plusieurs pistes ont été récemment évoquées pour diminuer le trafic et sécuriser le passage des piétons, celui des enfants en particulier. Parmi elles : la pose d'un ralentisseur et la mise en sens unique du chemin des Combes en venant de la rue Marie Curie. Un certain nombre de riverains n'avaient pas pu assister à la réunion de quartier organisée en septembre

sur le parking de la crèche. Les élus référents dans ce dossier sont donc directement allés prendre leur avis le 2 octobre. La municipalité analyse leurs réponses et prendra une décision prochainement. ★



FESTIVAL DE THÉÂTRE

Pour la 4^{ème} édition de son festival de théâtre, Camaret en Scène, l'Atelier des Répliques de Françoise Poursel proposait cette année pas moins de six spectacles groupés

sur trois jours à l'espace Roussière, les 25, 26 et 27 septembre. Sur la photo : la pièce *Feu la mère de madame*, de Georges Feydeau, interprétée par les comédiens de la Compagnie des Répliques. **Renseignements** : 06 83 12 92 13 / 06 89 87 30 37.

MERCI AUX GÉNÉREUX DONNEURS DE SANG !

54 personnes se sont présentées à la collecte de sang du 18 novembre à la salle Roussière. Parmi eux, 4 nouveaux. Grâce à leur générosité, 44 poches ont été récoltées. Notez la date de la prochaine collecte : mardi 13 janvier 2015.

Renseignements auprès de Michèle Boyer : 04 90 37 22 60.



ENLUMINURES À SAINT-ANDÉOL

La chapelle Saint-Andéol a servi d'écrin du 24 septembre au 5 octobre à une superbe exposition d'enluminures et de reproductions d'œuvres de la renaissance italienne réalisées *a tempera* par les élèves de l'Atelier de Camaret et ses animateurs, Sandrine Aulagnon et Jean-Claude Geslain.

Renseignements sur les cours et les activités : 06 77 26 08 99 / 06 03 43 72 17. www.a-arts-s.fr

Saint-Jean Baptiste.

LE VIN EN FÊTE À CAMARET



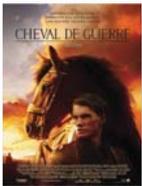
Le soutien que la ville apporte à ses vignerons compte désormais une seconde manifestation qui fera pendant chaque automne à la balade gourmande du printemps. Cette nouvelle animation a été fixée au 22 novembre, jour où l'on fête traditionnellement le vin. 13 jeunes vignerons vaclusiens avaient accepté de jouer le jeu pour cette grande première qui était organisée en deux temps.

D'abord dans les rues du village, avec une dégustation au verre qui était proposée cours du Nord, cours du Midi et sur la place de l'Église. Puis à l'espace Roussière, avec un dîner dansant arrosé, comme il se doit, par les crus des jeunes agriculteurs participants, sur la musique de l'orchestre de Lionel Chayas. Le bilan de cette soirée or-

ganisée en partenariat avec les commerçants de l'UCCAV et les jeunes agriculteurs est particulièrement encourageant : plus de 160 convives ont participé au banquet et 200 verres ont été vendus dans les rues. A Camaret, l'orange est promis à un bel avenir ! ★



FESTIVAL DU FILM DE CAMARET



10 films étaient cette année au programme du festival de Camaret organisé du 13 au 18 octobre, dont notamment la superproduction de Steven Spielberg « Cheval de guerre », projetée en hommage au centenaire de la Grande Guerre, avant un concert de la chorale « Au chœur des Vignes » qui précédait lui-même un grand repas offert par les anciens combattants. **Renseignements auprès de M. Jacky FIOU : 06 88 02 71 62.**

LA RÔTISSOIRE DE LA BOUCHERIE VIALANT EST SUR LE MARCHÉ DE CAMARET !

Volailles à la broche (poulets, coquelets...) et pommes de terre sautées. Philippe Vialant est désormais sur le marché avec le meilleur de ses savoureuses volailles cuites à point, prêtes à déguster. Le boucher de Camaret (10, Grand'rue - Tél. : 04 90 46 81 63) annonce également un nouveau service de livraison à domicile. Vos commandes passées le matin seront livrées dans la journée. Règlement en espèces ou chèque bancaire.



CLUB CANIN



La halle des sports René Roussière accueillait pour la première fois le 28 septembre un concours d'obéissance organisé par le club canin d'éducation et d'agility orangeois.

Renseignements :
Tél : 06 85 89 91 86.
Courriel : clubcaninorangeois@orange.fr

RETOUR SUR INFO

DES NOUVELLES DU CABANON

En six mois, sous l'impulsion de Carlos Alves, la nouvelle direction internationale du Cabanon a réussi à rationaliser la production qui a été portée de 180 tonnes environ à plus de 400 tonnes par mois, ce qui lui assure un stock de produits suffisant pour répondre aux sollicitations de la grande distribution. Les préparations du Cabanon (ketchups et sauces) sont notamment distribuées sous les enseignes U, Carrefour et Auchan.

La direction envisage maintenant de relancer la marque Le Cabanon qui bénéficie d'une excellente image. Un commercial a été spécialement recruté. La municipalité suit de près évidemment le redémarrage de l'activité dont dépendent actuellement 56 emplois salariés. Les employés sont conscients de l'enjeu. De son côté, la ville fait tout ce qui est son pouvoir pour accompagner la pérennité économique de l'entreprise. ★



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil municipal des enfants se réunit régulièrement à l'Hôtel de Ville pour discuter de sujets d'actualité qui les concernent et prendre des initiatives comme, par exemple, la collecte de vêtements au profit du Secours populaire (lire en dernière page). Ici, le 23 septembre, avec Marie-Pierre Charre, responsable du CCAS, qui anime les débats des enfants, Jean-François Leroy, adjoint à l'Education, et le maire de Camaret Philippe de Beauregard.

Renseignements : 04.90.46.41.47.
Courriel : ccas@camaret.org



A LYON, LES CAMARETOIS FRAPPENT FORT !

L'association Roller Camarétois (plus de 90 adhérents à partir de 6 ans) était à Lyon le 28 septembre pour participer au semi-marathon et à la Course des Gones, réservée aux plus jeunes. Le club revient de son premier déplacement avec des résultats très prometteurs.

Association Roller Camarétois :
06 72 67 88 27 / 06 10 26 59 96. **Courriel :**
Associationrollercamaretois@gmail.com

DONNÉES PLUTÔT QUE JETÉES !



Chaque année à l'automne, le service des espaces verts procède à l'enlèvement des fleurs et des végétaux qui ont égayé les rues du village au printemps et pendant l'été. Plutôt que de les jeter, comme c'était le cas jusqu'ici, la municipalité en a fait profiter cette

année les Camarétois qui ont pu venir se servir aux ateliers municipaux du chemin Bellefeuille. L'opération a rencontré un tel succès qu'il n'y en a pas eu pour tout le monde.



La troupe Frenchy Folie's a animé le traditionnel goûter des seniors marqué par une affluence record cette année le 4 décembre à l'espace Roussière.

RALLYE TERRE DE VAUCLUSE

CAMARET, TERRE DE RALLYE



L'équipage camarétois Vallos-Latour a été malheureusement contraint à l'abandon.



Les belles mécaniques attirent toujours autant !



Yves et Maxime Maurel aux stands devant leur Peugeot 206 XS.

Le 24^{ème} Rallye Terre de Vaucluse a pris ses quartiers pendant deux jours à Camaret les 15 et 16 novembre. La municipalité soutient financièrement la manifestation avec une subvention de 2.000 € et met sa logistique à la disposition des organisateurs.

Avec le stade du motoball et le complexe René Roussière, Camaret est en effet l'une des rares communes du Nord Vaucluse à disposer en centre ville d'espaces aménagés et protégés suffisamment vastes pour abriter l'assistance technique d'une telle course. En terre de Vaucluse, pour reprendre la belle expression du président du Team Trévois Louis Priano, Camaret sur Aigues est une étape incontournable qui conjugue avec authenticité le charme provençal de son centre historique, son patrimoine ancien et un terroir profondément enraciné dans les vignobles du Plan de Dieu où se sont déroulées deux des épreuves spéciales, à La Meynarde et au Grand Retour.

Camaret est aussi une terre de passionnés de sports mécaniques. Le nombreux public de connaisseurs qui a visité les stands tout au long du week-end en a une nouvelle fois fait la preuve. Le premier équipage camarétois Julien Duclaux / Cédric Amalberti, sur Peugeot 206 Rc, termine 43^{ème} du classement général. Moins chanceux, Christophe Vallos et Stéphane Latour, sur Subaru, ont été contraints à l'abandon sur panne mécanique dans la 4^{ème} épreuve spéciale le samedi. Partie remise ! ★

VIE LOCALE

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.

Syndicat Mayres, Alcyon, Sev : mercredi matin.

Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 16h à 17h.

PERMANENCES À LA MAISON POUR TOUS

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 9h à 12h et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Assistante sociale : 1^{er} et 3^e jeudis après-midi du mois sur RDV (Tél. 04 90 11 55 00).

Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA : mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous 04 90 28 85 74.

Mission locale : jeudi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h

Conciliateur de justice : sur RDV - Tél. 06 12 46 77 39

Consultation infantile (PMI) : 3^e lundi du mois de 9h à 12h

Association Départementale du Vaucluse pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADVSEA) : Sur rendez-vous - Tél. 06 89 29 74 91

Ecrivain public : 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous - Tél. 06 48 15 54 35.

Isatis (association pour le soutien, l'accompagnement au travail et l'insertion sociale) : sur RDV - Tél. 04 32 76 03 90

Alpha médiation : sur rendez-vous 04 90 86 32 75

INFOS UTILES

Horaires services administratifs : lundi, mardi, jeudi : 8h - 12h / 13h - 17h / mercredi : 8h - 17h / vendredi : 8h - 16h. Le service urbanisme est ouvert tous les matins de 8h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi (du lundi au jeudi).

Correspondant de presse au journal

La Provence : M. Jean-Claude Thévoz - Tél. 04 90 37 21 05 ou 06 82 55 98 76 ; jcthevoz@wanadoo.fr

Vaucluse matin : M^{me} Laure NERON - Tél. 06 13 21 06 57 - laure.0613210657@gmail.com / M^{me} Régine DENIS - Tél. 06 03 13 48 91 - regine.nelly@gmail.com

État civil

Mai 2014

NAISSANCES

- » Timéo CAPITAN né le 15 Mai 2014 à ORANGE
- » Safir DHIMENE né le 29/05/2014 à ORANGE

DECES

- » Michel NERON DEVOUREIX décédé le 09 MAI 2014 à NIMES
- » Angéline DEVINE décédée le 15 MAI 2014 à AVIGNON
- » Francis TERNISIEN décédé le 25 MAI 2014 à L'ISLE SUR LA SORGUE

MARIAGES

- » Elodie BAROUKH et Raphaël GUIZZARDI mariés le 7 MAI 2014
- » Anthony LLUSCA et Marina DI BENEDETTO mariés le 24 MAI 2014

août 2014

NAISSANCES

- » Ambre PERIANAYAGASSAMY le 03/08/2014 à AVIGNON
- » Léonard ABEL né le 14/08/2014 à ORANGE
- » Victoria FONTANA née le 24/08/2014 à AVIGNON
- » Maëlle CHOMY née le 25/08/2014 à ORANGE
- » Anna RIVIERE née le 28/08/2014 à ORANGE

DECES

- » André MILLIARD décédé le 07 /08/14 à ORANGE
- » Jean-Claude PEREZ décédé le 19/08/14 à ORANGE
- » Solange SINGLA décédée le 19/08/2014 à VAISON LA ROMAINE
- » Marcel CHARBONNEL décédé le 22 AOUT 2014 à AVIGNON

MARIAGES

- » Stéphane ARRIVET et Corinne REYNES le 16/08/14
- » Mike GIRARD et Mélinda SILVERIO LE 23/08/14

Septembre 2014

NAISSANCES

- » Nathan DERRÉ né le 10 septembre 2014 à ORANGE
- » Inaya KARASZI née le 21 septembre 2014 à AVIGNON

DECES

- » Bernard CULLMANN décédé le 15 SEPTEMBRE 2014 à CAMARET
- » Jimmy SANVIDO décédé le 25 SEPTEMBRE 2014 à CAMARET

MARIAGES

- » Elodie BERNAL et Adrien CHAU mariés le 13 SEPTEMBRE 2014 à CAMARET

Octobre 2014

NAISSANCES

- » Mathias BRUEY né le 18 octobre 2014 à ORANGE

DECES

- » Zoé BODELOT décédée le 7 OCTOBRE 2014 à CAMARET

EXPRESSION LIBRE

ENSEMBLE POUR CAMARET

Vœux aux Camarétois

Les élus de la liste « Ensemble pour Camaret », vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année, vous présentent également, leurs meilleurs vœux pour l'année 2015. Des vœux de santé, de bonheur, de succès, de courage et de persévérance, de convivialité et de solidarité. Tout au long de l'année 2015, nous continuerons notre travail d'élus d'opposition, opposition résolue et guidée par notre volonté de défendre l'intérêt général. Notre rôle de conseillers d'opposition est de conserver une vue critique sur la conduite des affaires municipales par la majorité actuelle. Nous avons la volonté d'agir en opposition constructive et en défendant fidèlement nos principes humanistes et solidaires. Nous souhaitons également conserver avec tous les citoyens un lien de communication, dans l'espace qui nous est réservé dans le bulletin municipal et un lieu d'information, dès l'année prochaine sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/ensemble.pour.camaret>

Marlène THIBAUD, Véronique CHOMEL, Jean François MENGUY, Laurent ARCUSET.

GROUPE MONTAGNIER

La tribune libre ne nous est pas parvenue.

1914-1918. 100 ANS

CAMARET SE SOUVIENT



La célébration du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale a été marquée le 11 Novembre par une cérémonie particulièrement émouvante au cours de laquelle la municipalité a honoré la mémoire de Paul Alfred Mathieu, décédé en 1923 des suites de blessures reçues au combat et déclaré mort pour la France. Son nom n'avait pas été gravé sur la plaque du monument aux morts qui rend hommage à nos glorieux anciens. Cet oubli a été solennellement réparé devant les autorités civiles et militaires, en présence de la famille.

Deux manifestations organisées à la chapelle Saint-Andéol, l'une par les anciens combattants ACPG-CATM, à l'initiative de Jacques Cochet, avec le soutien de l'ONAC, l'autre par l'association Eclats de Lire, animée par Guyslaine Dauby, ont également permis aux Camarétois de découvrir les causes du conflit et son ampleur, ainsi que le rôle essentiel des femmes pendant la guerre. Les enfants des écoles encadrés par leurs instituteurs étaient eux aussi invités. La visite a ensuite servi de

support pédagogique pour prendre la mesure de ce tournant historique. Projeté une première fois après les cérémonies du 11 Novembre, le très beau film documentaire que Christian Raoux a consacré à son aïeul Louis Joseph Queyant, mort au combat le 29 octobre 1914, a été à nouveau diffusé en ouverture de la conférence historique qu'Yves-Marie Adeline a donnée le 14 novembre à la salle de cinéma de l'espace Roussière. L'auteur de « 1914 : une tragédie

européenne » (Ellipses) a passionné son auditoire en évoquant le déclenchement de la guerre avant de dédicacer son premier volume d'une série de cinq à paraître prochainement chez Jean Picollec. ★



JOURNÉES DU PATRIMOINE

DEUX JOURS POUR REDÉCOUVRIR CAMARET !



Pour la première fois, et grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles, dont des employés municipaux heureux de participer à cette belle initiative, les Camarétois ont eu la possibilité les 20 et 21 septembre de découvrir ou de redécouvrir dans la même journée six monuments du patrimoine de notre ville habituellement fermés au public - à l'exception bien entendu de l'église paroissiale qui est toujours ouverte le dimanche aux heures de messe.

Madame Alice Brame, à la chapelle Saint-Cœur de Marie, M. Guy Courbet, à l'église, M. Corado Silverio, qui présentait sa collection de vieux vélos à la maison Bèque, et M. Vincent Gabriel, qui a assuré les deux jours les visites commentées de la chapelle Saint-Andéol, du Ravelin et de la porte Carbonel, méritent un remerciement particulier pour la passion avec laquelle ils ont fait revivre ces bâtiments témoins de notre histoire et d'une

identité dont les Camarétois sont légitimement fiers.

Le public, venu nombreux, en particulier le samedi, a apprécié leur disponibilité et celle des élus. Parmi les objets exceptionnellement exposés à l'occasion de ces journées du patrimoine, il faut signaler notamment l'ex-voto des pénitents blancs de Camaret et de rares et magnifiques habits rituels du XVIII^{ème} siècle présentés sur des portants dans l'église. ★



Visite guidée de la chapelle Saint-Andéol.



Visite commentée du Ravelin.



Chasuble du XVIII^{ème} siècle.

CAMARET AUTREMENT

Sud-est



Est



Nord



Ouest



Sur ces photos inédites prises du haut d'un élévateur articulé de 30 mètres déployé sur la place Saint-Andéol à l'occasion de récents travaux de toiture sur la chapelle, on découvre Camaret sous un jour différent. Au nord, surgis de la végétation des platanes, comme surpris dans leur méditation, n'émergent que deux monuments : l'église paroissiale et son clocher qui semble dialoguer avec la tour sarrasine, sa voisine. A l'est, noyé dans la brume : le Ventoux et les dentelles de Montmirail dominent la plaine du Plan de Dieu. Plus au sud, la vue se repose sur les toits des habitations et se perd au loin dans la direction de Cavaillon. A l'ouest, où le regard glisse au-dessus d'Orange et porte jusqu'au Gard, les cheminées du Cabanon dressent fièrement vers le ciel l'étendard de l'industrie alors que, posée sur le toit, la sirène de l'Hôtel de Ville ressemble à un insecte fantastique qui fait écho aux travaux de Jean-Henri Fabre. ★

Sirène



AU PROGRAMME



SALON DES SANTONS
Jusqu'au 21 décembre
les mercredis, samedis,
et dimanches de 14h à
18h.

MARCHÉ NOCTURNE EXCEPTIONNEL

Samedi 20 décembre - 17h à 21h

Salle polyvalente de la salle Roussière. Avec la participation des forains du marché du mercredi : poissonnerie, fromagerie, volailles, œufs, fruits, légumes, épicerie, olives préparées, paëllas, gaspachos, bonbons, friandises, bijoux fantaisie, aiguiseur... Vin chaud et châtaignes grillées.

Navette gratuite pour les personnes âgées : 04 90 37 22 60

MANIFESTATIONS PREVISIONNELLES SUR CAMARET EN 2015

DATES	MANIFESTATIONS MAIRIE	Lieu
Jeudi 15 JANVIER	VŒUX DU MAIRE à la population 19h00	SALLE POLYVALENTE
Samedi 31 JANVIER 2015	TOURNOI DES VIEUX CRAMPONS	HALLE DES SPORTS CAFETERIA
Dimanche 22 MARS Dimanche 29 MARS	ELECTIONS DEPARTEMENTALES	SALLE POLYVALENTE

PROCHAINS LOTOS A LA SALLE ROUSSIERE

SUPPORTERS MBOC	DIMANCHE 21 DECEMBRE	14h30
GROSSEBOULE	DIMANCHE 04 JANVIER	15h00
AMIS DE CAMARET	DIMANCHE 11 JANVIER	14h30
OTO PAROISSE	DIMANCHE 18 JANVIER	14h30
AMICAL TAQUE	DIMANCHE 25 JANVIER	14h30
MOTO-BALL CAMARET	DIMANCHE 08 FEVRIER	14h30
ASC JEUNES	DIMANCHE 15 FEVRIER	14h30
TENNIS CLUB	DIMANCHE 22 FEVRIER	14h00
LOÏME	DIMANCHE 15 MARS	14h30

Attention les Lotos du mois de mars sont susceptibles d'être déplacés en fonction de la date des élections départementales.

TAICHI CHUAN

MATINEE DECOUVERTE
SAMEDI 24 JANVIER 2015

Pour le corps c'est une forme d'exercice physique doux et graduel. Pour l'esprit, c'est une étude au travers du relâchement et la découverte de la concentration.

Le Tai Chi peut être vu comme un outil qui, au travers d'une pratique régulière, amènera une plus grande harmonie avec nous mêmes et nos interactions.



A CAMARET

MAISON DES ASSOCIATIONS
(Ancienne Crèche)
Face Intermarché



Association Résonance
RENSEIGNEMENTS :
Claire GUYONNEAU
04 90 36 13 31 - 06 88 27 05 86

COLLECTE DE VETEMENTS

Rendez-vous du
lundi 10 novembre au lundi 26 janvier 2015

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 16h à 17h30

A la Maison pour Tous
CAMARET SUR AIGUES



*Triez vos placards et venez faire don de vos
vieux vêtements
(chaussures, accessoires divers...)*

L'ensemble de la collecte sera remis au
Secours Populaire Français
Antenne d'Orange



Organisé par
le Conseil Municipal
des Enfants



Sejour ski 8/17 ans - Serre-Chevalier

du 28/02 au 06 mars 2015



**5 jours complets de ski
avec hébergement
au pied des pistes.**

**Inscription à partir du 1er décembre
pour les Camarétois.**

Renseignements:
Point Info Jeunesse - Tel : 04 90 37 82 83
Du lundi au vendredi - De 13h à 17h45 (sauf vac. Noël)

